

Réunion du Comité Syndical du 2 avril 2025

Effectif légal du conseil syndical : 64
Nombre de conseillers en exercice : 64
Nombre de conseillers présents : 35
Nombre de conseillers représentés : 2
Nombre de votants : 37

Convoqué le 18 mars 2025, le conseil syndical s'est réuni le 2 avril 2025 à 18h00, Salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole (7ème étage), 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand, sous la présidence de Monsieur Dominique ADENOT.

122^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT
Monsieur Claude AUBERT
Monsieur Éric BRUN
Monsieur Philippe CARTAILLER
Monsieur Gérard CHANSARD
Monsieur Jean-Michel CHARLAT
Monsieur Alain DEAT
Madame Catherine FROMAGE
Monsieur Éric GRENET
Monsieur Dominique GUÉLON
Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Jean-Pierre HEBRARD
Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Jean-Marc LAVIGNE
Madame Christine LECHEVALLIER
Monsieur André MAGNOUX
Madame Christine MANDON
Madame Christine PACAUD

Monsieur Gilles PAULET
Madame Mina PERRIN
Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Stéphane PONCE
Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur François REPOLT
Monsieur Bruno RESSOUCHE
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEL
Madame Sandrine ROUSSEL
Madame Valérie ROUX
Monsieur Vincent SOULIGNAC
Monsieur Bruno VALLADIER
Madame Nadine VALLESPI
Monsieur Dominique VAURIS
Monsieur Gilles VESCOVI
Monsieur Jean PICHON

Étaient excusés / absents :

Monsieur Claude AIGUESPARSES
Monsieur Marcel ALEDO
Monsieur Jérôme AUSLENDER
Monsieur Dominique BANNIER
Monsieur Nicolas BEAURE
Monsieur José BELDA
Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Jean-Pierre BRENAS
Monsieur Jean-Christophe CERVANTES
Monsieur Alain CHARLAT
Monsieur Pierre CHASSAING
Monsieur Antoine DESFORGES
Madame Nathalie DOS SANTOS
Monsieur Gérard DUBOIS
Madame Blandine GALLIOT

Monsieur Yann GUILLEVIC
Monsieur Sylverin KEMMOE
Monsieur Michel LACROIX
Madame Nathalie MARIN
Madame Dominique MARQUIE
Monsieur Christian MELIS
Monsieur Cédric MEYNIER
Madame Danielle MISIC
Monsieur Sébastien MORIN
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Monsieur Jean-Michel ONDET
Monsieur Gilles PÉTEL
Madame Anne-Marie PICARD
Monsieur Laurent THEVENOT
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

Avaient donné pouvoir :

Madame Blandine GALLIOT	à	Madame Mina PERRIN
Monsieur Laurent THEVENOT	à	Monsieur Marc REGNOUX

Tableau des effectifs

Vu la loi n° 84-53 du 26/01/84 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale et notamment l'article 34,

Il appartient au Conseil Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité social territorial.

Les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent recruter temporairement un agent contractuel, sur un emploi non permanent, pour faire face à un « **accroissement temporaire d'activité** ».

L'accroissement temporaire correspond à un besoin ponctuel lié à une surcharge de travail ponctuelle, exceptionnelle, inhabituelle par rapport à l'activité normale (événement exceptionnel, nouvelle mission devant être effectuée à un moment donné...) (*circulaire ministérielle n°RDFF1314245C du 22 juillet 2013*).

Sur une période de 18 mois consécutifs, l'agent peut être employé à ce titre pour une durée maximale de 12 mois, compte tenu de l'éventuel renouvellement du contrat.

Considérant l'augmentation de la charge de travail pour mener à bien les réflexions et actions prévues dans le cadre de Projet Alimentaire territorial (Appel à projets Ambition Positive, redéfinition des objectifs opérationnels...) il est proposé de créer un poste d'attaché territorial permettant de seconder ou suppléer le (la) chargé(e) de mission Projet Alimentaire territorial.

Enfin d'afin de mettre à jour le tableau des effectifs, il est proposé

CADRE D'EMPLOI	GRADE	POSTE	POSTE POURVU Au 02/04/2025	OBSERVATIONS
Filière administrative				
Attaché Territorial	Attaché Territorial Principal	1	1	
Attaché Territorial	Attaché	5	4	1 poste à créer
Rédacteur	Rédacteur	3	1	
Rédacteur	Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe	1	1	
Rédacteur	Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe	1	1	
Adjoint Administratif	Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe	1	1	
Adjoint Administratif	Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	1	1	
Adjoint Administratif	Adjoint administratif	3	3	
Filière technique				
Ingénieur	Ingénieur	1	1	
Ingénieur	Ingénieur Principal	1	1	
Technicien	Technicien Territorial de 1 ^{ère} classe	1	1	

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, décide d'approuver :

- la création d'un poste d'attaché à temps complet, pour accroissement temporaire d'activité.

ADOpte à l'unanimité des membres présents.

À Clermont-Ferrand, le 3 avril 2025.

Dominique ADENOT,
Président.



(Handwritten signature in blue ink)